

Descriptif de l'option : Infirmier Polyvalent

1. IDENTIFICATION

1.1. Identification de la filière

Intitulé : Soins Infirmiers

Domaine :

La formation en :

- ▶ La prise en charge de la santé des citoyens, des familles et des communautés en matière de Soins infirmiers généraux
- ▶ La prise en charge des patients en matière de soins infirmiers en anesthésie réanimation
- ▶ La prise en charge de la santé des citoyens, des familles et des communautés en soins infirmiers dans le domaine de la santé mentale
- ▶ La prise en charge de la santé des citoyens, des familles et des communautés en soins infirmiers dans le domaine des urgences et soins intensifs

Champs disciplinaires par ordre d'importance relative

La filière préparant à une licence en sciences infirmières, est constituée d'un ensemble d'enseignements et d'apprentissages couvrant les champs disciplinaires suivants :

- ▶ Les soins infirmiers généraux
- ▶ Les soins infirmiers en anesthésie réanimation
- ▶ Les soins infirmiers en santé mentale
- ▶ Les soins infirmiers en soins d'urgence et soins intensifs

Les champs disciplinaires communs à toutes les options de la filière:

- ▶ Les soins infirmiers de base
- ▶ Les Sciences biologiques et pharmacologiques
- ▶ Les sciences humaines et sociales

Options :

- ▶ Infirmier polyvalent ;
- ▶ Infirmiers en anesthésie réanimation ;
- ▶ Infirmiers en santé mentale ;
- ▶ Infirmier en en soins d'urgence et soins intensifs

Mots clés :

Soins infirmiers généraux et spécifiques – santé mentale – anesthésie réanimation – soins d'urgence – soins intensifs

1.2- les objectifs de la formation :

Au terme des six semestres de formation les lauréats de la filière «soins infirmiers» doivent être capables de :

- ▶ Identifier et apprécier les besoins des patients, des familles et de la communauté en matière de soins de santé dans leurs composants soins infirmiers en fonction de l'option choisie,
- ▶ Planifier, exécuter évaluer les soins infirmiers que nécessite l'état de santé du patient de la famille et de la communauté découlant de son rôle propre,
- ▶ Appliquer les prescriptions médicales en matière de prévention, de diagnostic, de traitement et de réhabilitation relatives à l'option choisie,
- ▶ Assurer l'information, l'éducation et la communication en matière de santé en faveur des patients, des familles et de la population
- ▶ Participer à la planification, l'exécution, la supervision et à l'évaluation des activités et programmes sanitaires selon sa spécialité,
- ▶ Contribuer à la formation et l'encadrement du personnel infirmier

1.3-Conditions d'accès et pré-requis:

- a) L'accès aux formations du cycle de la Licence des options de la filière «Soins infirmiers», est ouvert, dans la limite des places ouvertes :
- ▶ Sur concours précédé d'une pré- sélection, aux titulaires d'un baccalauréat série Sciences expérimentales et Sciences mathématiques ou d'un diplôme reconnu équivalent.
Les épreuves du concours doivent contenir :
 - Deux épreuves écrites : La première porte sur l'analyse d'un texte d'ordre général et la seconde sur les sciences de la vie et de la terre.
 - Un examen d'aptitude devant un jury.
 - ▶ Également aux différents niveaux de la licence sur étude de dossier et/ou par voie de test ou de concours pour les étudiants satisfaisant aux pré-requis relatifs à ce niveau.
- b) Inscription au module d'un semestre :
- ▶ L'inscription aux modules d'un semestre du cycle de la licence nécessite la satisfaction de pré-requis de ces modules spécifiés dans leur descriptifs correspondants
 - ▶ Un module acquis par compensation conformément à la norme RG7 satisfait la condition de pré-requis pour l'inscription dans un autre module
 - ▶ Dans la limite des semestres de réserve et sauf dérogation octroyée par le chef de l'établissement, l'étudiant s'inscrit au maximum deux fois à un même module.

1.4-Effectifs prévus :

Les effectifs au niveau de chaque établissement (filières/options) sont fixés annuellement par l'administration de tutelle.

1.5-Débouchés et retombées de la formation :

- ▶ Les lauréats du cycle de la Licence de la filière Soins infirmiers, peuvent exercer au niveau :
 - La fonction publique
 - Le secteur privé
 - Le secteur libéral
- ▶ Les retombées de la formation sont :
 - L'amélioration des prestations infirmières offertes aux citoyens (patient, famille, communauté)
 - La valorisation de la profession infirmière au Maroc
 - La valorisation du personnel infirmier au niveau du Royaume
 - L'alignement sur les cursus de formation du personnel infirmier retenus à l'échelon régional et international

2- Articulation entre les semestres de la filière :

Les semestres S1 et S2 constituent obligatoirement le pré-requis pour le S3 et pour les passerelles entre :

- ▶ les options de la filière.
- ▶ Les autres filières
- ▶ Les autres établissements
- ▶

Le semestre S3 constitue un pré-requis pour le S4

Le semestre S4 constitue un pré-requis pour le S5

Le semestre S5 constitue un pré-requis pour le S6

3- Formations offertes par l'établissement :

En plus de la filière Soins infirmiers, les autres filières ouvertes au niveau de ces établissements sont :

- ▶ Techniques de la santé
- ▶ Rééducation et Réhabilitation
- ▶ Assistance Médico-sociale
- ▶ Sage-femme

Les passerelles entre ces filières et avec d'autres filières, seront organisées en fonctions des pré-requis exigés pour chaque option de chaque filière et qui sont fixés par une commission ad-hoc désignée au sein de l'établissement.

4- Description de la formation :

Voir les descriptifs de la formation relatifs aux différentes options ouvertes dans le cadre de cette filière.

5- Description sommaire du projet professionnel et du stage

1-Le projet professionnel /mémoire de fin d'études :

- ▶ Objectif: Initier les étudiants à l'application de la démarche de la recherche opérationnelle,
- ▶ Il est réalisé au cours de S5 et S6 au niveau d'un milieu professionnel
- ▶ Il est présenté au terme de S6 et le cas échéant, il fait l'objet d'une soutenance devant un jury désigné par le coordonateur de la filière de la section

2- Le stage :

- ▶ Objectif: Appliquer, Conceptualiser et contextualité les connaissances théoriques, pratiques et relationnelles dans le milieu socioprofessionnel et clinique
- ▶ Il est obligatoire au cours de S3, S4, S5, et S6

6- Les intervenants :

Le profil des intervenants dans la mise en œuvre des modules de formation dans le cadre des options ouvertes au niveau de cette filière est constitué de :

- ▶ Des enseignants chercheurs appartenant à l'établissement spécialisés dans le domaine de formation des modules dont ils ont la charge ;
- ▶ Des fonctionnaires appartenant à l'établissement chargé de l'enseignement ayant la maîtrise des connaissances scientifiques et techniques en rapport avec le module ou l'élément du module dont ils ont la charge
- ▶ Des enseignants chercheurs vacataires appartenant à d'autres établissements de l'enseignement supérieur spécialisés dans le domaine de formation des modules dont ils ont la charge
- ▶ Des intervenants vacataires (médecins, pharmaciens, cadres infirmiers.....) appartenant au milieu socioprofessionnel ayant la maîtrise des connaissances scientifiques et techniques en rapport avec le module ou l'élément du module dont ils ont la charge.

DESCRIPTIF DE DEMANDE D'ACCREDITATION

LICENCE PROFESSIONNELLE

FILIERE : SOINS INFIRMIERS

OPTION : INFIRMIER POLYVALENT

Intitulé d'option : Infirmier polyvalent.

Champs disciplinaires :

La filière préparant à une licence en Soins Infirmiers, option «infirmier polyvalent» est constituée d'un ensemble d'enseignements et d'apprentissages couvrant les champs disciplinaires suivants :

- ▶ Les soins infirmiers en anesthésie réanimation et soins intensifs
- ▶ Sciences biologiques et pharmacologiques
- ▶ sciences humaines et sociales

Options :

Infirmier polyvalent.

2. IDENTIFICATION

2.1. Identification de l'option

Intitulé : Infirmier polyvalent

Domaine :

- La prise en charge de la santé des citoyens, des familles et des communautés en matière de Soins infirmiers généraux

Champs disciplinaires par ordre d'importance relative

La formation préparant à une licence en Soins Infirmiers, option : Infirmier polyvalent, est constituée d'un ensemble d'enseignements et d'apprentissages couvrant les champs disciplinaires suivants :

- ▶ Les soins infirmiers généraux

- ▶ Les soins infirmiers de base
- ▶ Les sciences biologiques et pharmacologiques
- ▶ Les sciences humaines et sociales

Options :

Infirmier polyvalent

Mots clés : Soins infirmiers généraux, soins infirmiers de base

2-2 : les objectifs de la formation :

Au terme des six semestres de formation les lauréats de l'option «Infirmier polyvalent» doivent être capables de :

- ▶ Identifier et apprécier les besoins des patients, en matière de soins de santé dans leurs composants soins infirmiers.
- ▶ Planifier, réaliser et évaluer les soins infirmiers généraux que nécessite l'état de santé du patient de la famille et de la communauté découlant de son rôle propre,
- ▶ Appliquer les prescriptions médicales en matière de prévention, de diagnostic, de traitement et de réhabilitation relatives aux soins infirmiers généraux,
- ▶ Assurer l'information, l'éducation et la communication en matière de santé en faveur des patients, des familles et de la population
- ▶ Participer à la planification, l'exécution, la supervision et à l'évaluation des activités et programmes sanitaires,
- ▶ Contribuer à la formation et l'encadrement du personnel infirmier

2-3 : Conditions d'accès et pré-requis:

a. L'accès à la formation du cycle de la Licence en Soins Infirmiers option «Infirmier polyvalent», est ouvert, dans la limite des places ouvertes annuellement :

- ▶ Sur concours précédé d'une présélection, aux titulaires d'un baccalauréat scientifique série Sciences de la vie et la terre, sciences mathématiques, sciences physiques ou d'un diplôme reconnu équivalent

Le concours comporte :

- Deux épreuves écrites : La première relative à l'analyse d'un texte d'ordre général et la seconde sur les sciences de la vie et de la terre
- Un examen d'aptitude devant un jury.
- ▶ Egalement, par le biais des passerelles, aux différents niveaux de la Licence sur étude de dossier et/ou par voie de test ou de concours pour les étudiants satisfaisant aux pré requis relatifs à ce niveau d'études.

b. Inscription au module d'un semestre :

- ▶ L'inscription aux modules d'un semestre du cycle de la licence nécessite la satisfaction de pré-requis de ces modules spécifiés dans leur descriptifs correspondants
- ▶ Un module acquis par compensation conformément à la norme RG7 satisfait la condition de pré-requis pour l'inscription dans un autre module
- ▶ dans la limite des semestres de réserve et sauf dérogation octroyée par le chef de l'établissement, l'étudiant s'inscrit au maximum deux fois à un même module.

1.4- **Effectifs prévus :**

Les effectifs au niveau de chaque établissement (filiales/options) sont fixés annuellement par l'administration de tutelle

1.5- **Débouchés et retombées de la formation :**

- ▶ Les lauréats du cycle de la Licence, peuvent exercer au niveau de:
 - La fonction publique (Ministère de la Santé, les Centre Hospitaliers Universitaires, les collectivités locales, les Forces Armées Royales,....)
 - Le secteur semi public (Les Offices
 - Le secteur privé (cabinets médicaux, cliniques et hôpitaux privés, les entreprises privées.....)
 - Le secteur libéral
- ▶ Les retombées de la formation sont :
 - L'amélioration des prestations infirmières offertes aux citoyens (patient, famille, communauté)
 - Le développement de la profession infirmière au Maroc
 - L'alignement sur les cursus de formation du personnel infirmier retenus à l'échelon régional et international

2- **Articulation entre les semestres de la filière :**

Les semestres S1 et S2 constituent obligatoirement le pré-requis pour le S3 et pour les passerelles entre :

- ▶ les options de la filière.
- ▶ Les autres filières
- ▶ Les autres établissements

Le semestre S3 constitue un pré-requis pour le S4

Le semestre S4 constitue un pré-requis pour le S5

Le semestre S5 constitue un pré-requis pour le S6

3- **Formations offertes par l'établissement :**

En plus de la filière Soins Infirmiers, les autres filières ouvertes au niveau de ces établissements sont :

- ▶ Techniques de la Santé
- ▶ Rééducation et de Réhabilitation
- ▶ Assistance Médico-sociale
- ▶ Sage femme

Les passerelles entre ces filières et avec d'autres filières, seront organisées en fonctions des pré-requis exigés pour chaque option de chaque filière et qui sont fixés par une commission ad-hoc désignée au sein de l'établissement.